

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

76068  
Objet

Compte de gestion de  
l'Aérodrome de  
ROYAN-MEDIS -  
Exercice 1975

DATE DE CONVOCATION

25 mai 1976

DATE D'AFFICHAGE

25 mai 1976

Nombre de conseillers  
en exercice - 26

Nombre de présents 19

Nombre de votants 20



91  
Extrait du Registre des Délibérations  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize  
le trente et un mai à 18 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHÉ, MM. BUIARD  
DUFOUR, STIPAL, BUCHET, COLLE, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD, BROIREAU  
BERLAND, DELAIR, DOMEQ, BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU, TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM<sup>me</sup> FAVIERE par H. BOUCHET

Absents : MM. BARDE, BOUTET, LARGETEAU, NAULIN, RIVIERE,  
M<sup>me</sup> BIDEAU

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

En application de l'article 11 du contrat de gestion du  
23 novembre 1973, l'Aéro-Club de ROYAN vient de faire parvenir  
le compte de gestion de l'Aérodrome pour l'exercice 1975  
faisant apparaître :

- en recettes	57 497,50 F
- en dépenses	70 286,00 F

Soit un déficit de 12 788,50 F

pris en charge par le gestionnaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 18  
mai 1976,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion de l'Aérodrome de ROYAN-MEDIS  
pour l'exercice 1975 dont les résultats sont indiqués  
ci-dessus.

Fait et délibéré à ROYAN, le jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents.



# AERO-CLUB DE ROYAN

Aérodrome de ROYAN-MÉDIS - Accord de Gestion du 23 NOVEMBRE 1943

Gestion comptable de l'année 1945

RECETTES	DEPENSES	
axes d'atterrissage et redemances passagers	- Assurance de R. civile "Exploitation Aérodrome"	3.663,00
Exploitation du Foin	- Assurance Incendie : Participation	1.395,00
Indemnité de Gestion allouée par la ville de Royan	- Electricité - eau - fuel oil	7.321,00
	- Téléphone	5.642,00
	- Frais de Bureau	1.000,00
	- Personnel de Secrétariat	8.833,00
	- Femme de ménage	1.301,00
	- Personnel chargé des Travaux prévus à l'article 7 de l'accord (surveillance - assistance, travail - lement en carburants etc...)	35.100,00
	- Nettoyage des aires d'atterrissage et entretien des Balises	3.500,00
	- Contribution aux amortissements	2.500,00
<u>Total des recettes</u>		<u>70.286,00</u>
Excédent des dépenses		Membres, V.H.F., etc....

6.797,50

700,00

50.000,00

57.497,50

12.788,50

70.286,00

A la charge du Gestionnaire

?/ Le Président



*[Signature]*

Le Trésorier Général